© Joueurs Info Service - 8 septembre 2026

Forums pour les joueurs

Aide

Par Profil supprimé Posté le 01/08/2021 à 09h54

Bonjour voilà après avoir fait plusieurs crédit... À cause des Jeux en ligne... J'ai donc décider de faire un dossier de surendettement, je me suis fait interdire de jeux en ligne casino.
Mon dossier est en cours il À était recevable jatend donc maintenant car j'ai peur qu'il y ai recours des créancier. Quelqu'un aurai eu le même problème ou À peu près.

8 réponses

Profil supprimé - 03/08/2021 à 11h56

Bonjour Kevin!

Comment vas-tu aujourd'hui? Est-ce que tes démarches ont porté fruit?

Profil supprimé - 03/08/2021 à 12h59

Bonjour

Mon dossier est toujours en cours de traitement il a était recevable le 22 juillet. Je n'est pas plus de nouvelle il faut attendre 30 jours à compter du 22 pour savoir si il y a recours de créancier ou non et sinon attendre l'Etat détaillé

Profil supprimé - 04/08/2021 à 19h48

Je suis dans la même situation je viens de procéder à ma demande d interdiction je souhaite déposer un dossier de surrendetement, quel sont les procédures à suivre ??? ... Merci pour vos retours

Profil supprimé - 04/08/2021 à 19h49

Pour ma part je n ai pas encore déposé mon dossier de surrendetement... Quel sont les risques vis à vis des créanciers ????

Profil supprimé - 05/08/2021 à 08h06

Bjr

Aucun risque
Il faut déjà que la Commission de la BDF valide ou non votre dossier.
Ensuite un processus se déclenche si il yba recevabilité de la BDF de votre dossier.
Renseigner vous sur le site de la BDF tout est vraiment bien expliquer
Cordialement

Moderateur - 05/08/2021 à 08h16

Bonjour Ugolin,

Pour information nous expliquons la démarche pour déposer un dossier de surendettement ici :
https://www.joueurs-info-service....er-et-la-procedure-de-surendettement

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 05/08/2021 à 09h49

J ai commencé à constituer mon dossier en ligne, je pense le finaliser aujourd'hui car je crains que mes créanciers entame une procédure de recouvrement me bloque mon compte banquaire qui me permet dans l état actuel des choses de payer au mois mes charges locatives (loyer)

Profil supprimé - 05/08/2021 à 09h53

Comment joindre la lettre explicative de la situation qui m à amener à cette situation ???

Perte d emploi, maladie, dépression, tentative de suicide, hospitalisation, expulsion de mon ancien logement, reloger en logement social d urgence